



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
LIMITÉE

TD/B/47/SC.1/L.1/Add.1  
18 octobre 2000

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Quarante-septième session

Genève, 9 octobre 2000

Point 4 de l'ordre du jour

Comité de session I

**PROJET DE RAPPORT DU COMITÉ DE SESSION I**

Point 4 de l'ordre du jour (*suite*)

*Vice-Président/Rapporteur* : M. Ali Abderahman Mahmoud (Soudan)

*Orateurs* : Madagascar  
Mauritanie  
Norvège  
États-Unis d'Amérique  
Népal  
République de Corée  
Japon  
Fonds commun pour les produits de base

**Note à l'intention des délégations**

Le présent projet de rapport est un texte provisoire qui est distribué aux délégations pour approbation. Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être soumise **au plus tard le mercredi 25 octobre 2000** à la :

Section d'édition de la CNUCED, bureau E.8104 (télécopieur : 907 00 56;  
téléphone : 907 5655/1066)

GE.00-52770 (F)

## **PROGRÈS DE L'APPLICATION DU PROGRAMME D'ACTION POUR LES ANNÉES 90 EN FAVEUR DES PAYS LES MOINS AVANCÉS**

### **(Point 4 de l'ordre du jour) (suite)**

#### **a) Problèmes liés au financement de la croissance et du développement dans les pays les moins avancés**

1. Le représentant de **Madagascar** a déclaré qu'il était inadmissible de voir se perpétuer la division de la population mondiale en deux catégories – les riches et les pauvres. La persistance de ce clivage, qui allait s'accroissant, menaçait la paix dans le monde. Pour préserver la paix, la communauté internationale devait mener une action énergique, comme elle l'avait fait récemment pendant la crise en Asie. Les engagements pris en faveur des PMA dans le Programme d'action pour les années 90 n'avaient pas été pleinement honorés, ce qui était pour beaucoup dans la détérioration de la situation socioéconomique de ces pays, ainsi que dans leur marginalisation.

2. Pour enrayer la dégradation de la situation, la communauté internationale devait réagir rapidement et efficacement. À cet égard, Madagascar appuyait les propositions présentées dans la partie C du projet de nouveau plan d'action en faveur des PMA, intitulée "Financement du développement". La délégation malgache était favorable à une annulation plutôt qu'à un allègement de la dette. Elle déplorait le retard pris dans la mise en œuvre du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce.

3. Le représentant de la **Mauritanie**, dressant le bilan du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés, a fait observer que la marginalisation de ces pays s'était accentuée pendant la dernière décennie, malgré leurs importants efforts de réforme et d'ajustement structurel. Les forces de la libéralisation et de la mondialisation avaient aggravé la situation déjà précaire des PMA et n'avaient pas donné les résultats escomptés. Cet échec tenait à ce que les réformes étaient principalement d'ordre macroéconomique et s'étaient inscrites dans un contexte international défavorable, caractérisé par une diminution de l'aide, une détérioration des termes de l'échange et une érosion de l'accès préférentiel aux marchés. Il fallait que la communauté internationale soutienne plus énergiquement des mesures comme l'initiative PPTE, dont la Mauritanie avait été un des premiers bénéficiaires. L'allègement de la dette, conjugué à

une augmentation de l'APD, permettrait aux PMA de consacrer davantage de ressources à leur développement socioéconomique. Il fallait aussi stimuler l'épargne intérieure pour soutenir la croissance, attirer des capitaux privés et aider les PMA à s'intégrer dans l'économie mondiale. Cette intégration passait par un renforcement des capacités de production, une diversification des exportations et un élargissement de l'accès aux marchés. Le représentant priait instamment la communauté internationale de profiter de l'occasion offerte par la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA pour faire preuve d'une solidarité nouvelle dans l'examen de ces questions.

4. La représentante de la **Norvège** a dit que la dernière livraison du *Rapport sur les pays les moins avancés* aidait à mieux comprendre la situation de ces pays, qui était néanmoins contrastée. Certains PMA s'étaient développés davantage que d'autres, grâce surtout à une meilleure politique intérieure. D'une façon générale, les PMA, qui avaient entrepris des réformes et adopté une bonne politique, étaient mieux à même de profiter de la mondialisation.

5. L'aide publique au développement des PMA était bien inférieure aux besoins, et les engagements pris en 1990 à Paris n'avaient pas été tenus. Il fallait non seulement accroître, mais encore améliorer l'aide à ces pays. Il importait de mieux coordonner l'assistance internationale et de mieux l'adapter aux priorités des PMA, en veillant davantage à sa qualité et à son efficacité. Si la contribution de l'aide à la réduction de la pauvreté s'était sensiblement accrue dans les années 90, c'était notamment parce que l'APD avait été réorientée en faveur des pays qui suivaient une politique avisée. Elle avait gagné en efficacité. De toute évidence, la politique nationale jouait un rôle important dans la bonne utilisation de l'APD. Une plus grande confiance dans ce domaine pourrait favoriser une augmentation de l'aide globale.

6. La représentante a souligné la nécessité d'attirer des apports privés en encourageant l'IED, et de s'employer plus résolument à alléger la charge insoutenable de la dette des PMA. Il fallait aussi renforcer le commerce car il aidait à mobiliser des ressources. L'amélioration des conditions internationales ne suffirait pas pour permettre le "décollage" des PMA. Une bonne gestion des affaires publiques, une politique intérieure judicieuse et la stabilité politique demeuraient essentielles pour parvenir à la croissance économique et à un développement

durable, comme en témoignait l'exemple de certains pays dont les efforts avaient été couronnés de succès.

7. La Norvège se félicitait de la convergence croissante observée entre les différents acteurs du développement dans le secteur public et le secteur privé, convergence indispensable pour améliorer la situation des PMA au cours de la prochaine décennie.

8. Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a déclaré que son pays accordait un rang de priorité élevé à l'aide aux PMA afin qu'ils puissent parvenir à un développement durable.

Il fallait que la communauté internationale s'attache tout particulièrement à trouver des sources de financement viables pour le développement de ces pays. Les efforts internationaux devraient contribuer à créer des conditions propices au progrès économique, mais le développement était avant tout l'affaire de l'État et de la population de chaque pays. À cet égard, les débats devraient être axés sur les moyens de mobiliser efficacement les ressources financières intérieures et d'attirer des ressources extérieures. Plusieurs grandes questions intéressaient les PMA :

- La croissance par le commerce et la diversification des exportations;
- L'investissement intérieur privé et l'initiative locale, en tant que sources d'emplois et de revenus;
- L'investissement étranger en tant que moyen de renforcer les capacités intérieures;
- Le développement des marchés de capitaux;
- La coordination entre les donateurs et les bénéficiaires de l'APD, en vue notamment de sa bonne utilisation.

9. Avec l'essor rapide des investissements internationaux, des prêts et du commerce, les flux de capitaux privés étaient devenus la principale source de financement extérieur des pays en développement considérés globalement, supplantant l'APD. À long terme, le secteur privé deviendrait aussi la première source de fonds des PMA. Ses apports à ces pays demeuraient cependant inégaux. Il fallait se demander pourquoi certains pays recevaient plus d'investissements privés que d'autres. Au cours des 20 dernières années, de nombreux pays en

développement avaient enregistré une croissance économique sans précédent grâce à l'initiative, à l'investissement privé et au commerce international. Dans ces pays, une politique libérale avait permis de mettre les forces du secteur privé au service de l'intérêt général.

10. Dans une économie caractérisée par une intégration croissante, l'investissement privé et le commerce deviendraient de plus en plus importants pour un développement durable. Il était donc urgent d'encourager les PMA et la communauté internationale à stimuler l'entreprise privée, à créer des conditions favorables à l'investissement étranger et à développer les échanges commerciaux intérieurs, régionaux et mondiaux.

11. Le représentant du **Népal** a fait observer que le Programme d'action visait à arrêter la détérioration de la situation économique des PMA dans les années 90, mais que la croissance était restée léthargique dans la plupart d'entre eux. L'accélération de la mondialisation et de la libéralisation, la conclusion des accords de l'OMC en 1994, la baisse constante de l'APD et la lourde dette extérieure des PMA avaient considérablement entravé la réalisation des objectifs du Programme. Faute de pouvoir exploiter les nouveaux débouchés commerciaux, la plupart des PMA risquaient fort de voir leur marginalisation s'aggraver. Après avoir rappelé les conclusions de la troisième Conférence ministérielle de l'OMC, tenue à Seattle, le représentant a souligné que les nombreux problèmes rencontrés par les pays les moins avancés pour mettre en œuvre ces accords avaient été exacerbés par la résistance de pays développés peu enclins à ouvrir leurs marchés aux produits des PMA.

12. La faible compétitivité du Népal dans l'économie mondiale était due à une situation socioéconomique précaire et à des carences structurelles. Le pays devait en outre consacrer ses maigres ressources financières au service de la dette, au détriment de son développement. Évoquant les dispositions des accords de l'OMC prévoyant l'octroi d'un traitement spécial aux PMA, le représentant a vivement encouragé les membres de cette organisation à prendre des mesures plus concrètes dans ce domaine.

13. Le représentant de la **République de Corée** a déclaré que le financement du développement était une question primordiale pour les PMA en général, et pour ceux d'Afrique en particulier. Son pays était reconnaissant de l'aide qui lui avait été fournie entre 1945 et 1980, phase cruciale de son développement économique. Pour attirer l'aide et l'investissement étranger,

les pays en développement devaient absolument respecter la démocratie et les principes de l'économie de marché, mener action résolue pour que les réformes socioéconomiques portent leurs fruits, suivre une politique économique cohérente et avoir une gestion transparente et responsable. La mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des institutions étaient également indispensables pour soutenir leurs efforts de développement. La Corée, pour sa part, accordait une aide généreuse à plusieurs PMA.

14. Le représentant du **Japon** a félicité la CNUCED de son dernier *Rapport sur les pays les moins avancés*, et a rappelé au Conseil que son pays était, depuis plusieurs années, une des principales sources d'aide aux PMA. Il parlait du principe que les pays bénéficiaires devaient être maîtres de l'aide qu'ils recevaient, et leur fournissait une assistance importante sous forme de dons et de coopération technique. L'APD japonaise était axée avant tout sur la réduction de la pauvreté, sur la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des capacités, sur le développement du secteur privé en vue d'accroître l'indépendance économique, sur la démocratisation, sur le relèvement après les conflits et sur l'allégement de la dette.

15. Conscient des difficultés rencontrées par la plupart des PMA pour mettre en œuvre les accords de l'OMC, le Japon contribuait au renforcement des capacités dans ce domaine par des programmes de formation. Il avait en outre conclu des accords préférentiels avec certains PMA, dont la quasi-totalité des produits étaient admis en franchise et hors contingent sur le marché japonais. Le Japon soutenait les efforts de promotion de l'investissement dans les PMA et tenait à féliciter la CNUCED de ses travaux visant à faciliter la conclusion d'accords bilatéraux d'investissement. À propos de la dette des PMA, il avait annoncé, lors de consultations récentes sur l'initiative PPTE, qu'il consentirait une réduction importante de leurs engagements hors APD.

16. Le porte-parole du **Fonds commun pour les produits de base** a souligné que malgré les efforts déployés et les progrès accomplis au cours de la dernière décennie, de nombreux PMA restaient aux prises avec des difficultés économiques et sociales. Le fossé entre le Nord et le Sud et les riches et les pauvres risquait de se creuser encore si l'on ne prenait pas immédiatement des mesures correctives.

17. La communauté internationale n'ignorait pas que les produits de base pouvaient beaucoup contribuer au développement durable des pays du tiers monde en général, et des PMA en particulier. Une grande partie de la population travaillait dans l'agriculture et tirait une part importante de ses revenus de la production de biens destinés à l'exportation. Considérant leur dépendance constante à l'égard des produits de base, le Fonds commun pouvait grandement aider les PMA à accroître leur compétitivité et leur productivité ainsi qu'à diversifier leur production, afin qu'ils puissent jouer un rôle efficace dans l'économie mondiale. Il collaborait étroitement avec des organismes internationaux de produits et finançait plusieurs projets intéressants des produits de base importants pour les PMA. Depuis sa création, 10 ans plus tôt, le Fonds donnait la priorité à ces pays qui étaient les principaux bénéficiaires de son action.

18. Pour améliorer la situation des PMA tributaires de produits de base, le Fonds commun continuerait à collaborer avec les gouvernements, le secteur privé et des organisations internationales. Il serait heureux de coopérer avec la CNUCED dans le cadre de la troisième Conférence des Nations Unies sur les PMA, en particulier pour les réunions et les manifestations spéciales.

-----